

Editorial

Je vous renouvelle à tous mes vœux les plus sincères en mon nom propre et en celui du Conseil d'administration. Nous voici de plein pied en 2008, une année charnière pour Tempo Territorial qui sort du programme Equal et doit trouver rapidement son autonomie pour accroître son rayonnement où nos villes et départements vont renouveler tout ou partie de leur exécutif politique. Quelle part auront les temporalités dans les programmes et plans de mandat ? Face à ces défis, le Conseil d'Administration se mobilise et souhaite d'abord impliquer davantage les membres de Tempo Territorial dans la vie de l'association. Outre la poursuite des actions engagées : groupes de travail, livrets de capitalisation, Temporelles annuelles, nous lançons un nouveau cycle d'actions : les mardis de Tempo. Ouverts à tous nos adhérents, ils permettront trois fois par an, de diffuser, échanger, capitaliser sur des thèmes précis. S'y ajoutera en juin une journée « spécial élus », organisée par nos élu(e)s - que nous espérons retrouver fin mars et que je tiens à remercier pour leur engagement, leur soutien et leur contribution depuis près de quatre ans. Notre objectif reste de susciter l'intérêt et l'implication d'un plus grand nombre d'élus dans les politiques temporelles.

Anne-Marie Monomakhoff, présidente

Le temps des territoires

Culture et convivialité le dimanche au 4 bis...

- > Rennes inaugure le « 4 bis », un équipement dédié aux jeunes (il héberge notamment le CRIJ Bretagne). Il a reçu ses premiers visiteurs en novembre 2007 et sera ouvert 23 dimanches par an. On y trouve un espace « information », une salle de spectacle qui accueille des concerts, du théâtre, du slam, et des débats.
- > Le bureau des temps a inauguré sa nouvelle saison de conférences le 31 janvier aux Champs libres, avec Gilles Pronovost, chercheur à l'Université de Trois-Rivières (Québec), sur le thème des « Valeurs et conceptions du temps selon les adolescents ». www.rennes.fr

Le temps des seniors

- > L'agence des temps de l'agglomération de Poitiers a organisé le 5 février une conférence publique sur « le temps des seniors, bien vivre dans sa ville » avec en filigrane la question « quelle ville avec quels services pour une population vieillissante ? »
- > Interviendront notamment, Alain Parant, démographe et prospectiviste à l'Institut national des études démographiques (Ined), Paulette Guinchard, ex-secrétaire d'État aux personnes âgées dans le gouvernement Jospin ainsi que Thérèse Ragonneau et Madeleine Bernat, animatrices d'un groupe de réflexion sur le thème « Vieillir, une étape de croissance ? » www.agglo-poitiers.fr



Égal

- > Les collectivités impliquées dans le programme Européen Equal doivent envoyer au plus vite les bilans 2007 à Eric Jupin. Un comité de pilotage de clôture du programme sera organisé à la mi-mars.

Le vélo dans la nuit urbaine

- > Le club des villes cyclables a organisé une réunion d'information et d'échanges sur la recherche qualitative "Le vélo dans la nuit urbaine" dirigée par Catherine Espinasse, psychosociologue en présence de Hubert Peigné, coordonnateur interministériel pour le développement du vélo le mardi 19 février de 10 h à 12 h.
- > Catherine Espinasse présentera les résultats d'une recherche conduite à Lyon, Paris et Poitiers et seront débattus les développements possibles et poursuites de ces travaux.
Inscription : info@villes-cyclables.org - au Conseil général des Ponts et Chaussées - Tour Pascal B - Paris - La Défense.

L'évènement les Mardis de Tempo

Notre association organisera trois réunions de travail thématiques en 2008. Elles s'ajoutent aux Temporelles, le rendez-vous annuel de Tempo qui aura lieu à Rouen début octobre.

Ces Mardis de Tempo seront l'occasion de faire le point sur des thèmes précis à partir d'un court exposé (20') suivi d'une discussion enrichie par les expériences des territoires. Le débat sera précédé du traitement d'une question d'actualité.

- > Mardi 1^{er} avril de 15 h à 18 h - Trois thèmes sont au programme : Historique et évolution des politiques temporelles, la question du temps de travail et celle des liens entre temps et mobilité.
- > Mardi 3 juin - l'accueil de la petite enfance / Périscolaire et adolescence / temps dans les services à la personne.
- > Mardi 18 novembre - Les étudiants / la nuit.

Villes et vélo

- > Le vélo aux rythmes de la ville... Tel était le thème de l'édition 2007 du congrès du club des villes cyclables, qui s'est tenu à Lyon du 17 au 19 octobre 2007. Les nouveaux rythmes étaient au cœur du sujet avec un forum de l'Espace des temps sur le thème « nouveaux rythmes de la ville : une vie nouvelle pour le vélo » qui a mis en évidence les nouveaux services de mobilité douce que les nouvelles temporalités font émerger : vélo v le jour et la nuit, le portage des colis à toute heure, le transport de personnes et les entreprises qui mettent en avant le vélo dans leur plans de déplacements d'entreprises.

- > D'autres facettes ont été mises en débat : « le vélo, entre attitude et comportement », « le vélo, c'est le jour et la nuit », « vélo et nouvelles temporalités ». Le vélo a de beaux atouts pour permettre des rythmes et des activités de plus en plus diversifiés. Il donne l'impression d'être bien dans son corps et dans sa ville, d'être libre et indépendant, à toute heure du jour et de la nuit.

- > Il s'agit néanmoins d'ouvrir des pistes d'action pour accompagner cette progression, notamment en renforçant la sécurité des cyclistes, par l'aménagement de voies cyclables et par des campagnes de communication, voir de répression pour un plus grand respect du code de la route par les cyclistes.

- > Ce congrès a été aussi l'occasion de rendre compte d'une étude comparée « le vélo, la nuit » sur Lyon, Paris et Poitiers réalisée par Catherine Espinasse. Plus de détails de cette étude très prochainement en ligne sur www.espacedestemps.com et www.villes-cyclables.org



Adhésion 2008

Comme toutes les associations, Tempo territorial vit des cotisations de ses adhérents. Pour que nous puissions poursuivre, n'oubliez pas de vous acquitter de la cotisation annuelle 2008.

Personne physique : 30 € (10 € pour étudiants et chômeurs) - Organismes privés - de 250 à 2500 € - Collectivités territoriales - de 1000 à 5000 €.
Renseignements : c.random@cg33.fr

Conseil Général de la Gironde -
Esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux Cedex